



CABINET DU PRÉFET
bureau de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 16 juillet 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Commémoration de la Journée Nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France

Dimanche 18 juillet 2010 à 9h00

emplacement de l'ancienne synagogue à Strasbourg
à l'angle du quai Kléber et de la rue du marais vert

La Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites répond au souhait de voir reconnaître officiellement la responsabilité du régime de Vichy dans les persécutions et les crimes contre les juifs.

La reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans les crimes perpétrés pendant l'occupation est associée au 16 juillet, date anniversaire de la rafle du Vélodrome d'Hiver.

Placée sous la présidence du préfet, la cérémonie commémorative qui se déroulera à cette occasion est conjointement organisée par le Consistoire israélite du Bas-Rhin, le Conseil Représentatif des Institutions juives de France (CRIF) et la Communauté juive de Strasbourg.